

COMMUNE DE VILLARZEL  
PLAN D'AFFECTATION COMMUNAL

plan de détail ■ "zone village A"

Approuvé par la Municipalité de Villarzel dans sa séance du 29.04.2019

Le Syndic: Max BLASER  
La Secrétaire: Claire-Lise BONJOUR

Soumis à l'enquête publique du 11.05.2019 au 09.06.2019

Le Syndic: Max BLASER  
La Secrétaire: Claire-Lise BONJOUR

Adopté par le Conseil général de Villarzel dans sa séance du 23.09.19

Le Président: Jocelyne Pfander  
La Secrétaire: Brigitte Dimecheloje

Approuvé par le Département cantonal de Fribourg, le 9. JUIN. 2020

La Cheffe du Département:

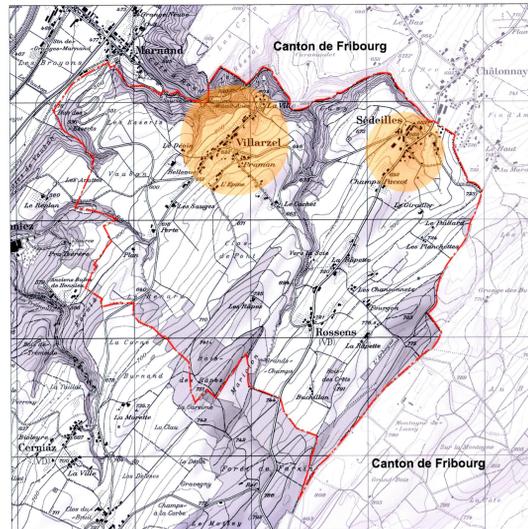
Entrée en vigueur constatée par le Service compétent, le 9. JUIN. 2020

vaillonnet et chanard SA architectes - urbanistes FSU  
Lausanne, le 26 avril 2019

SITUATION

échelle 1:25'000

Coordonnées moyennes: 2'559'750 / 1'177'620



Établi sur la base du plan cadastral fourni en avril 2019, par:

NPPR Ingénieurs et géomètres SA  
Nicod - Perrin - Paissod - Rey  
Rue du Temple 9 - CP 203  
1530 Payerne

Authentifié conformément à l'article 15 RLAT par le: 26.06.2020



LÉGENDE

échelle 1:1'000

■ périmètre du plan de détail de la zone village A

■ aire des bâtiments à conserver

■ aire d'évolution des constructions nouvelles

■ surface de plancher déterminante

■ aire d'installations publiques

■ aire de dégagement

■ aire des aménagements extérieurs

■ limite des constructions

■ bande d'implantation obligatoire

■ lisière selon constatation de la nature forestière du 26 octobre 2017 (voir plan de constatation de la nature forestière, échelle 1:500)

■ limite de 10 m à la lisière forestière

à titre indicatif

■ bâtiment existant

■ aire forestière

VILLAGE DE SÉDEILLES

